



La Feuille

Été 2024

*Mesdames, Messieurs,
Chers villageois,*

Nous avons décidé, dans un souci d'économie de papier notamment mais aussi parce que l'information par voie dématérialisée avait l'avantage de se faire régulièrement et en temps réel, de ne plus éditer le bulletin municipal. Mais certains d'entre vous nous ont fait part de leur déception de ne plus tenir dans les mains ces quelques feuilles. Alors, après mûre réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion qu'en effet, ce support pouvait encore avoir son utilité, ne serait-ce que pour les personnes sans accès à internet. Par conséquent, « La Feuille », disparue pendant l'hiver 2022/2023, reprendra sa parution chaque saison pour tenter d'offrir ce petit « supplément d'âme » qui manquait a priori à notre communication numérique. Pour cette reprise, les photos manqueront mais nous allons prendre l'habitude d'illustrer plus généreusement le bulletin municipal.

Après la séquence électorale intense que nous venons de vivre, les tergiversations de la classe politique nous promettent une rentrée mouvementée. En attendant, les jeux olympiques de Paris 2024 constitueront je l'espère un moment fort de l'été, synonyme d'échanges, de partages et de convivialité, entre les personnes mais aussi entre les peuples. Cette 33^{ème} olympiade, la 6^{ème} sur le sol français, la 3^{ème} à Paris après 1900 et 1924, se déroulera du 26 juillet au 11 août 2024.

Sur le village, les marchés du dimanche soir rythment à présent notre été, avec cette année, la volonté de l'équipe municipale d'associer une animation à chaque marché. Six tables sont à la disposition des touristes et des habitants afin de pouvoir apprécier les spectacles et savourer les produits locaux sur place.

L'équipe municipale ainsi que les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, un été resplendissant.

Que les valeurs de l'olympisme, excellence, respect et amitié, inspirent et apaisent notre monde.

*Pierre-Henri CHANAL,
Maire*

Avancement des projets

La menuiserie

Suite au malheureux incendie qui a détruit la menuiserie, les quelques vestiges qui restent vont devoir être entièrement rasés avant la reconstruction. Le calendrier est donc le suivant :

- 1^{ère} quinzaine d'août, les plans du nouveau bâtiment, actuellement en cours d'élaboration, devraient être finalisés,*
- 2^e quinzaine d'août : désamiantage du site*
- 1^{ère} quinzaine de septembre : démolition des bâtiments,*
- dernière semaine de septembre, ouverture des plis de l'appel d'offres pour la reconstruction et choix des entreprises, avec un début des travaux espéré avant la fin de l'année.*

L'objectif est évidemment que Sébastien MARIAN puisse se réinstaller au village le plus rapidement possible.

Les logements intergénérationnels

Le projet initial, qui était de faire huit logements dans la continuité du bâtiment de l'ancienne école, a été abandonné pour différentes raisons. D'une part, l'architecte des bâtiments de France trouvait que les dimensions et les proportions de la nouvelle construction ne convenaient pas et tendaient à dénaturer la bâtisse existante. D'autre part, il exigeait un parement en pierres pour la nouvelle construction, ce qui en augmentait considérablement le coût. Par voie de conséquence, l'office public de l'habitat du département de l'Ardèche, « Ardèche Habitat », porteur du projet, décida de se retirer.

Pour autant, le projet n'a pas été oublié mais a été relancé sous une autre forme. Ce nouveau projet consiste à présent à déplacer l'atelier communal à proximité de la menuiserie, libérant ainsi la salle des associations qui deviendrait alors un logement de plain-pied accessible aux personnes à mobilité réduite. Dans le prolongement, un nouveau bâtiment aux dimensions plus modestes que l'ancienne école serait créé pour recevoir au rez-de-chaussée, une nouvelle Mairie également accessible aux PMR, et à l'étage, deux petits logements.

Dans la mairie actuelle, un studio pourrait être aménagé et la salle du conseil serait attribuée aux associations.

Ce projet, moins ambitieux mais néanmoins structurant, pourrait être porté par la commune, financé en partie par la vente du terrain du Planas, un prêt et quelques subventions.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été mandaté afin de commencer cette nouvelle étude et devrait prochainement nous transmettre plusieurs avant-projets, complétée par une première approche financière.

Informations diverses

« Jeunesse »

Cet hiver, les jeunes de la commission se sont mobilisés sur diverses actions : décorations de Noël, ramassage des feuilles, vente de brioches au profit de l'ADAPEI, rangement et tri dans la salle des associations afin de vendre au vide-grenier les objets inutilisés. L'argent dégagé servira à financer un futur projet, à moins d'être reversé aux associations. Ils ont également prêté main forte au Comité des Fêtes, notamment lors de la fête du pain, en assurant la vente de pains et de farine.

Les projets à venir sont de refaire le panneau des jeux au village et en fin d'été, de participer au nettoyage des berges de l'Ibie en collaboration avec l'association Accueil Ibie.



« Culture et Patrimoine »

Comme chaque année, la municipalité fait appel à une classe du Pradel pour restaurer des murs en pierre sèche. Trois jours durant, les apprenants ont rebâti une partie des murs sur la voie communale de Reboul Lachamp. Le résultat est remarquable.



Par ailleurs, cette saison, comme évoqué plus haut, une animation a été programmée pour chaque marché de l'été. Vous avez déjà pu découvrir la chanteuse Manon VINUESA, le guitariste chanteur Phil GINER, la fanfare GRÜVE et l'atelier gravure de Cassandre. Pour le mois d'août, vous pourrez profiter des chansons de Laura SOUBEYRAND-HINAULT et de Maurice CENTARO, du magicien et de la conteuse de la Compagnie HÉLIANTHUS et de l'accordéoniste Jean-Marie LACROIX.

« Voirie »

Cette année, les travaux de voirie concernent la rue des Potagers (sous la place de l'église, en bordure d'Ibie) et une section de la route de Remerquer. Les travaux devraient se terminer entre le 29 juillet et le 2 août.

Concernant la route départementale, suite à la réclamation de la commune, le service des routes du Département nous a fait savoir qu'il ne pouvait pas avancer les travaux de réfection totale de la chaussée prévus pour 2026. Nous allons insister et demander un rendez-vous sur place avec le responsable du secteur car les accotements sont devenus à présent dangereux.

« Sécurité »

Nous avons évoqué en réunion d'équipe municipale la vidéo surveillance, sans prendre encore de décision. L'idée consisterait à mettre quatre caméras, une à chaque entrée de village et une sur le point de collecte des ordures ménagères des Salelles en raison d'incivilités répétées.

« Environnement »

*Pour rappel, les bio-déchets, c'est-à-dire les déchets organiques fermentescibles tels que les déchets de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, **sauf la viande, le poisson et les agrumes**, ne peuvent plus être jetés avec les ordures ménagères.*

Pour les ménages qui ne disposent pas de composteurs individuels, deux composteurs partagés sont en place depuis le 1^{er} janvier 2024 comme l'impose la réglementation (1 au village et 1 aux Saelles).

A noter que le compostage répond à un protocole précis. Il est donc impératif de suivre les consignes de tri pour éviter les mauvaises odeurs.

« Logement »

Un audit énergétique est prévu en fin d'année pour tous les logements communaux. C'est un préalable indispensable à toute demande de subventions relatives aux travaux d'amélioration de l'habitat.

« Affaires sociales »

Il a été fait un sondage auprès des fournisseurs de bois, granulés bois et fioul pour essayer d'obtenir des prix de groupe pour les villageois. Après plusieurs démarches, la seule qui fut concluante concerne l'achat de granulés. C'est à Lavilledieu, chez Monsieur ALBORÉ, menuisier, que les habitants ont pu obtenir pour cette fois un prix avantageux.

Pour le fioul, le fournisseur n'a pas voulu s'engager sur un prix fixé à l'avance en raison de la volatilité des prix. Quant au bois, en raison des besoins très spécifiques de chacun, nous vous invitons à vous rapprocher directement des fournisseurs locaux.

Communauté de communes Berg et Coiron

Le 6 juin, le village a eu l'honneur d'accueillir les élus et les agents communautaires, actuels comme anciens, les conseillers municipaux membres de commissions, les secrétaires de mairie des 13 communes ainsi que les principaux partenaires de la collectivité, dont le Président du Département et le Député - Conseiller Régional, pour fêter le 20^{ème} anniversaire de Berg-et-Coiron. Au total 150 personnes se sont déplacées pour écouter le discours du Président Driss NAJI et ses adjoints, relatant les grandes réalisations de la « Com Com » durant ces vingt années d'existence. Olivier AMRANE et Fabrice BRUN ont profité de l'occasion pour rappeler leur engagement à nos côtés, notamment concernant le projet très attendu de voie verte entre St-Germain et St-Pons. Un grand buffet dans le pré communal ainsi qu'un concert ont clos les festivités.

Agents communaux

Pour rappel, Théo FOURNIER effectue un contrat aidé en remplacement d'Alain actuellement en arrêt. A noter que Malou PICHON, collégienne à la Maison Familiale et Rurale de Villeneuve-de-Berg, a fait son stage d'observation au sein du service technique de notre collectivité.

Le coin des associations

Accueil Ibie



L'association Accueil Ibie s'est agrandie de deux nouveaux adhérents. Un aux Salelles et un autre à Saint-Maurice-d'Ibie, ce qui porte à 46 gîtes et 9 chambres d'hôtes le nombre d'hébergements au sein de l'association.

Ce printemps, en collaboration avec la Maison Familiale et Rurale de Villeneuve-de-Berg, le nettoyage annuel a été organisé autour des lieux les plus fréquentés de la vallée de l'Ibie. Il a eu lieu le 28 mai avant la saison estivale. Un autre nettoyage est prévu après le départ des vacanciers. Nous vous tiendrons au courant.

La 8^{ème} édition des Deuches en Ardèche organisée par l'association a eu lieu les 1^{er} et 2 juin. Week-end convivial et agréable avec 46 2CV. La soirée «paëlla» à la salle des fêtes avec Maurice CENTARO à l'animation affichait complet.

Nous rappelons que tous les habitants de Saint-Maurice peuvent bénéficier des avantages qu'offrent les partenaires d'Accueil Ibie gratuitement. Demandez la liste des partenaires et la carte PASS par mail à accueil.ibie@gmail.com. Cette liste est visible sur notre site : giteibie.com rubrique « activités » et « carte pass ».

Bon été à tous.

Xavier BERTE

A.C.C.A. Saint Maurice d'Ibie



Cher Amis,

L'A.C.C.A. de Saint-Maurice-d'Ibie a tenu le 15 juin 2024 son assemblée générale. Lors de cette réunion a été repris le bilan de la dernière année. Les trois journées pour l'entretien des sentiers forestiers, ouvertes à tous mais où exclusivement une vingtaine de chasseurs sont intervenus, ont permis de partager un moment d'amitié autour du barbecue.

Cette année encore les adhérents vont clôturer les vignes de la commune le lundi 29 juillet pour protéger les récoltes des dégâts causés par les sangliers. D'autres projets sont à l'étude (réfection du chemin avec l'A.C.C.A. de Rochecolombe).

L'ouverture générale de la chasse est fixée au dimanche 8 septembre 2024 par arrêté préfectoral.

La saison 2024/2025 est déjà bien lancée.

Amicalement,

Lionel PETTINEO

Comité des Fêtes



Chers habitants, voici la programmation des prochains évènements du Comité des Fêtes :

Mardi 6 août : Cinéma sous les étoiles avec la projection du film Barbie en VF

Jeudi 15 et vendredi 16 août : fête champêtre. Une réunion conviant les bénévoles sera organisée fin juillet. Si vous souhaitez nous aider pour la préparation, le rangement ou durant les 2 jours, n'hésitez pas à participer. La date sera communiquée prochainement sur

notre page facebook ainsi que par alerte mail de la mairie. Nous sommes également à la recherche de lots pour le jeu des enveloppes et nous vous sollicitons à nouveau pour l'opération gâteaux du village (à apporter le matin du 15 août à la salle des fêtes).

Dimanche 18 août : buvette tenue par le comité des fêtes lors du marché hebdomadaire.

Samedi 12 octobre : Fête de la châtaigne.

Dimanche 8 décembre : Noël des enfants.

Pour plus d'informations, suivez nos annonces en vous abonnant à l'alerte de la mairie, en suivant notre page facebook : Comité des fêtes de St Maurice d'Ibie ou en nous contactant par mail : cdfibie2016@gmail.com.

La secrétaire Laura RYCKELYNCK et le Président Etienne AULNETTE

Patrimoine et environnement en Ibie

Notre association est née à l'automne 2021, de la volonté d'habitants du village attachés à l'extraordinaire patrimoine bâti et naturel de notre vallée.

Elle a pour objet de : - contribuer à préserver, restaurer, valoriser, promouvoir le patrimoine bâti et naturel de la vallée de l'Ibie et en particulier sur la commune de Saint-Maurice-d'Ibie,

- développer des manifestations culturelles, patrimoniales et environnementales.

En 2023, nous avons conduit une première opération patrimoniale par la création d'un panneau mémoriel du camp des Espagnols à Saint-Maurice-d'Ibie, témoignage d'une période de notre histoire villageoise. Ce panneau est désormais à découvrir à l'espace pique-nique du hameau des Salelles.

Nous avons participé à un colloque à l'université Lyon II à propos des réfugiés espagnols en Rhône-Alpes, où nous avons pu témoigner de cette réalisation.

Nous participons à la commission locale d'élaboration du règlement du Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.), classement attribué à notre bourg-centre en 2020.

Nous sommes intervenus auprès d'habitants et du maire pour les sensibiliser à la qualité du patrimoine bâti et naturel et de la nécessité absolue de le protéger : nous l'avons reçu des anciens et nous devons de le transmettre préservé aux générations futures. Nous effectuons actuellement un travail patrimonial sur les charbonnières qui ont été nombreuses au village et dont les traces sont encore présentes mais disparaissent peu à peu. Nous réfléchissons à l'organisation d'un mini-festival, en été, sur les thématiques du patrimoine et de l'environnement avec expos et conférences.

Si ces sujets vous intéressent, vous pouvez venir nous rejoindre.

Contact : p.e.i.07170@gmail.com

Allain MASSOT

Contact Mairie

Adresse : 2 Place de la Mairie 07170 SAINT MAURICE D'IBIE.

Téléphone 04 75 94 71 41

Courriel : mairie@saint-maurice-d-ibie.fr

Site internet : www.saint-maurice-d-ibie.fr

Bulletin d'information de la vie communale - Directeur de publication : Pierre-Henri CHANAL
Dépôt légal et date d'édition : JUILLET 2024 - Imprimé et distribué par nos soins à 180 exemplaires